

AL HIFADH SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2012

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV » ainsi que sur la composition de ses actifs pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « AL HIFADH SICAV » comprenant le bilan au 31 décembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2012, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 23 Janvier 2013

Le commissaire aux comptes

Adnène ZGHIDI

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Actif	Note	31-déc.-12	31-déc.-11
Portefeuille-titres	3.1	21 617 561,579	20 080 579,782
Obligations et valeurs assimilées		13 069 323,700	12 488 413,786
Emprunts d'Etat et valeurs assimilés		7 388 914,879	7 222 789,996
Titres des Organismes de Placement Collectif		1 159 323,000	369 376,000
Placements monétaires et disponibilités	3.3	5 541 873,429	7 924 733,418
Placements monétaires		4 673 985,996	7 574 600,544
Disponibilités		867 887,433	350 132,874
Créances d'exploitation	3.5	5 996,589	3 255,741
Total Actif		27 165 431,597	28 008 568,941
Passif			
Opérateurs Créditeurs	3.6	47 318,195	50 337,945
Autres créditeurs divers	3.7	17 930,084	17 204,128
Total Passif		65 248,279	67 542,073
Actif net		27 100 183,318	27 941 026,868
Capital	3.8	26 122 250,790	26 931 631,604
Sommes distribuables		977 932,528	1 009 395,264
Résultat d'exploitation de la période		984 783,667	1 014 896,809
Régularisation du résultat d'exploitation de la période		-6 918,928	-5 728,033
Sommes distribuables des exercices antérieurs		67,789	226,488
Actif net		27 100 183,318	27 941 026,868
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		27 165 431,597	28 008 568,941

ETAT DE RESULTAT TRIMESTRIEL
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 1er octobre au 31 décembre 2012	Période du 1er janvier au 31 décembre 2012	Période du 1er octobre au 31 décembre 2011	Période du 1er janvier au 31 décembre 2011
Revenus du portefeuille titres	3.2	238 948,639	1 001 952,371	226 083,439	879 597,936
Dividendes des OPCVM		0,000	48 468,000	0,000	0,000
Revenus des obligations de sociétés		147 355,467	592 266,545	135 108,739	520 083,929
Revenus des emprunts d'Etat et valeurs assimilées		91 593,172	361 217,826	90 974,700	359 514,007
Revenus des autres valeurs		0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des placements monétaires	3.4	52 459,382	218 103,093	89 078,961	375 813,543
Revenus des bons de trésors		0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des billets de trésorerie		28 909,596	139 704,065	42 655,318	237 266,572
Revenus des certificats de dépôt		16 448,043	36 799,917	0,000	0,000
Revenus des Dépôts à Terme		0,000	29 768,239	44 953,272	132 999,036
Revenus des comptes à vue		7 101,743	11 830,872	1 470,371	5 547,935
Total des revenus des placements		291 408,021	1 220 055,464	315 162,400	1 255 411,479
Charges de gestion des placements	3.9	(47 318,193)	(190 423,046)	(50 337,944)	(196 000,284)
Revenu net des placements		244 089,828	1 029 632,418	264 824,456	1 059 411,195
Autres produits		0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	3.10	(11 467,941)	(44 848,751)	(11 351,302)	(44 514,386)
Résultat d'exploitation		232 621,887	984 783,667	253 473,154	1 014 896,809
Régularisation du résultat d'exploitation		(9 748,899)	(6 918,928)	(24 696,917)	(5 728,033)
Report à nouveau		(0,963)	67,789	(5,562)	226,488
Sommes distribuables de la période		222 872,025	977 932,528	228 770,675	1 009 395,264
Report à nouveau (annulation)		0,963	(67,789)	5,562	(226,488)
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		9 748,899	6 918,928	24 696,917	5 728,033
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(13 429,511)	(79 907,353)	(20 044,414)	(84 522,661)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		895,188	(26 101,774)	4 118,906	3 826,488
Frais de négociation		(537,625)	(564,369)	(721,444)	(1 282,473)
Résultat de la période		219 549,939	878 210,171	236 826,202	932 918,163

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET TRIMESTRIEL
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 1er octobre au 31 décembre 2012	Période du 1er janvier au 31 décembre 2012	Période du 1er octobre au 31 décembre 2011	Période du 1er janvier au 31 décembre 2011
Variation de l'actif net résultant des opérations		219 549,939	878 210,171	236 826,202	932 918,163
d'exploitation					
Résultat d'exploitation		232 621,887	984 783,667	253 473,154	1 014 896,809
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(13 429,511)	(79 907,353)	(20 044,414)	(84 522,661)
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres		895,188	(26 101,774)	4 118,906	3 826,488
Frais de négociation		(537,625)	(564,369)	(721,444)	(1 282,473)
Distributions de dividendes		0,000	(1 009 333,809)	0,000	(1 005 269,969)
Transaction sur capital		(382 082,365)	(709 719,912)	(686 648,075)	160 569,580
Souscription		9 263 381,949	56 757 160,165	16 242 652,366	66 401 748,621
Capital		8 955 900,000	55 637 500,000	15 643 400,000	64 849 700,000
Régularisation des sommes non distribuables		9 253,712	156 275,495	80 483,717	416 963,652
Régularisation des sommes distribuables		298 228,237	963 384,670	518 768,649	1 135 084,969
Rachat		9 645 464,314	57 466 880,077	16 929 300,441	66 241 179,041
Capital		9 327 700,000	56 337 000,000	16 302 100,000	64 685 000,000
Régularisation des sommes non distribuables		9 786,215	159 582,813	83 729,313	415 383,444
Régularisation des sommes distribuables		307 978,099	970 297,264	543 471,128	1 140 795,597
Variation de l'actif net		(162 532,426)	(840 843,550)	(449 821,873)	88 217,774
Actif net					
En début de période		27 262 715,744	27 941 026,868	28 390 848,741	27 852 809,094
En fin de période		27 100 183,318	27 100 183,318	27 941 026,868	27 941 026,868
Nombre d'actions					
En début de période		264 733	268 010	274 597	266 363
En fin de période		261 015	261 015	268 010	268 010
Valeur liquidative		103,826	103,826	104,253	104,253
Taux de rendement		0,82%	3,20%	0,83%	3,30%

Notes aux états financiers trimestriels
Arrêtés au 31 décembre 2012

1. Présentation de la société :

AL HIFADH SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 10 juin 2008 et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 5 décembre 2007.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, AL HIFADH SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2. Référentiel et principes comptables appliqués :

Les états financiers intermédiaires d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 31 décembre 2012, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2.1. Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 31/12/2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2.2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents:

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires ainsi que les rendements des actions SICAV sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2.2. Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus). Les placements en BTA sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.2.3. Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Les éléments du bilan et de l'état de résultat**3.1. Portefeuille titres :**

Le solde de ce poste se détaille comme suit:

Désignation du titre	nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31 décembre 2012	% Actif Net
<u>Titres OPCVM</u>				
Actions des SICAV	11 000	1 159 323,000	1 159 323,000	4,28%
Actions MILLINUM SICAV	11 000	1 159 323,000	1 159 323,000	4,28%
<u>Obligations de sociétés et valeurs assimilées</u>				
<u>Obligations admises à la cote</u>	155 330	12 805 006,550	13 069 323,700	48,23%
AIL2010-01	5 500	330 000,000	340 102,400	1,25%
Amen Bank 2006	300	15 028,170	15 548,010	0,06%
Amen Bank SUB 2010	7 000	606 642,839	614 068,439	2,27%
AMEN BANK SUB 2011	9 300	837 000,000	847 854,960	3,13%
ATB 2007/1	4 250	340 020,393	349 390,793	1,29%
ATL 2007/1	8 750	875 000,000	913 612,000	3,37%
ATTIJARI LEAS.2011	2 000	200 000,000	209 284,800	0,77%
BH 2009/B	15 000	1 384 500,000	1 384 656,000	5,11%
BTE 2010-B	15 000	1 350 000,000	1 368 348,000	5,05%
BTE 2011-TV	2 000	200 000,000	207 132,800	0,76%
BTE*2010-B	2 000	160 000,000	161 932,800	0,60%
BTEI 2011-TV	1 000	100 000,000	103 566,400	0,38%
BTK 2009	2 500	216 658,953	223 250,953	0,82%
BTK-2012-1	5 000	500 000,000	503 244,000	1,86%
CIL 2007-1	300	6 000,329	6 303,689	0,02%
CIL 2010/1	30 000	1 800 000,000	1 832 112,000	6,76%
MEUBLATEX INDUSTRIE 2010	2 000	200 000,000	205 918,400	0,76%
STB 2010 – 1	15 000	1 299 900,000	1 342 788,000	4,95%
TLS 2008-1	1 000	20 005,866	20 527,466	0,08%
UIB 2009/1 (20 ANS)	25 250	2 146 250,000	2 192 487,800	8,09%
UIB 2011/2 (7 ANS)	2 180	218 000,000	227 193,990	0,84%

<u>Obligations non admises à la cote</u>	0	0,000	0,000	0,00%
Néant				
<u>Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier</u>	6 791	7 122 782,243	7 388 914,879	27,27%
BTA 5.5% MARS 2019	1 000	1 014 743,709	1 050 666,909	3,88%
BTA 6.75% JUILLET 2017	570	598 292,842	612 966,054	2,26%
BTA 6.9 9 MAI 2022	2 192	2 390 402,090	2 468 968,631	9,11%
BTA 7,5 - 04/2014 (10 ans)	1 905	1 956 789,147	2 039 147,631	7,52%
BTA 7 - 02/2015 (10 ans)	1 027	1 061 315,258	1 112 839,451	4,11%
BTA 8,25 - 07/2014 (12 ans)	97	101 239,197	104 326,203	0,38%
TOTAL		21 087111,793	21 617 561,579	79,77%

3.2. Les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 1 001 952,371 DT pour la période du 01/01 au 31/12/2012 et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du 1er octobre au 31 décembre 2012	Période du 1er janvier au 31 décembre 2012	Période du 1er janvier au 31 décembre 2011
<u>Dividendes</u>	0,000	48 468,000	0,000
- des Titres OPCVM	0,000	48 468,000	0,000
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>	238 948,639	953 484,371	879 597,936
<u>Revenus des obligations de sociétés</u>	<u>147 355,467</u>	<u>592 266,545</u>	<u>520 083,929</u>
- intérêts	147 355,467	592 266,545	520 083,929
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000
<u>Revenus des Emprunts d'Etat</u>	<u>91 593,172</u>	<u>361 217,826</u>	<u>359 514,007</u>
- intérêts	91 593,172	361 217,826	359 514,007
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000
<u>Revenus des autres valeurs</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
- intérêts	0,000	0,000	0,000
TOTAL	238 948,639	1 001 952,371	879 597,936

3.3 Les placements monétaires et disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 5 541 873,429 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Nbre	Coût d'acqui.	Valeur actuelle	% Actif Net
<u>Placements monétaires</u>		4 646 085,749	4 673 985,996	17,25%
<u>Emetteur STUSID BANK</u>				
<u>Certificat de Dépôt STUSID BANK à moins d'1 an</u>	3	2 480 933,637	2 489 819,350	9,19%
CDP STUSID à moins d'un an	3	2 480 933,637	2 489 819,350	9,19%
<u>Emetteur ELECTROSTAR</u>				
<u>Billets de trésorerie à moins d'un an</u>	1	592 150,498	597 091,728	2,20%
Billets de trésorerie à moins d'1 an Electrostar	1	592 150,498	597 091,728	2,20%
<u>Emetteur SOPAT</u>				
<u>Billets de trésorerie à moins d'un an</u>	2	589 629,103	596 380,475	2,20%
Billets de trésorerie à moins d'1 an SOPAT	2	589 629,103	596 380,475	2,20%
<u>Emetteur STEQ</u>				
<u>Billets de trésorerie à moins d'un an</u>	2	983 372,511	990 694,443	3,66%
Billets de trésorerie à moins d'1 an STEQ	2	983 372,511	990 694,443	3,66%
<u>Disponibilités</u>		867 887,433	867 887,433	3,20%
Dépôts à vue		867 887,433	867 887,433	3,20%
Sommes à l'encaissement		0,000	0,000	0,00%
Sommes à régler		0,000	0,000	0,00%
TOTAL		5 513 973,182	5 541 873,429	20,45%

3.4. Les revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01 au 31/12/2012 à 218 103,093 DT et représente le montant des intérêts courus au titre de la période du 01/01 au 31/12/2012 sur les billets de trésorerie, certificats de dépôt et compte à vue et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er octobre au 31 décembre 2012	Période du 1er janvier au 31 décembre 2012	Période du 1er janvier au 31 décembre 2011
Intérêts des bons de trésor	0,000	0,000	0,000
Intérêts des billets de trésorerie	28 909,596	139 704,065	237 266,572
Intérêts des certificats de dépôt	16 448,043	36 799,917	0,000
Intérêts des autres placements	0,000	29 768,239	132 999,036
Intérêts des comptes courants	7 101,743	11 830,872	5 547,935
TOTAL	52 459,382	218 103,093	375 813,543

3.5. Les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent à 5 996,589 DT au 31/12/2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011
Retenues à la source sur titres achetés en bourse	1 996,589	2 255,741
Agios créditeurs à recevoir	4 000,000	1 000,000
TOTAL	5 996,589	3 255,741

3.6. Les opérateurs Créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 47 318,195 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011
Rémunération Distributeurs	16 899,358	17 977,839
Rémunération gestionnaire	20 279,224	21 573,402
Rémunération dépositaire	10 139,613	10 786,704
TOTAL	47 318,195	50 337,945

3.7. Autres Créditeurs Divers :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 17 930,084 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011
Redevance CMF	2 308,554	2 487,810
Provision jeton de présence	6 005,633	6 005,795
Honoraires commissaire aux comptes	9 401,694	8 422,259
TCL	194,343	212,269
Impôt à payer	19,860	75,995
Frais dépositaires à payer	0,000	0,000
TOTAL	17 930,084	17 204,128

3.8. Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période du 01/01/2012 au 31/12/2012 se détaillent ainsi :

Capital initial au 01/01/2012		
Montant		26 801 000,000
Nombre de titres		268 010
Souscriptions réalisées (en nominal)		
Montant		55 637 500,000
Nombre de titres émis		556 375
Rachats effectués (en nominal)		
Montant		56 337 000,000
Nombre de titres rachetés		563 370
Capital au 31/12/2012		
Montant (en nominal)		26 101 500,000
Sommes non distribuables		20 750,790
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	- 79 907,353	
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	- 26 101,774	
Frais de négociation	- 564,369	
Résultats Non Distribuables	130 631,604	
Régularisation des sommes non distribuables (Souscriptions)	156 275,495	
Régularisation des sommes non distribuables (Rachats)	-159 582,813	
Montant du capital au 31/12/2012		26 122 250,790
Nombre de titres		261 015

3.9. Les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements se détaillent comme suit:

Désignation	Période du 1er octobre au 31 décembre 2012	Période du 1er janvier au 31 décembre 2012	Période du 1er janvier au 31 décembre 2011
Rémunération Distributeurs	16 899,357	68 008,228	70 000,099
Rémunération gestionnaire	20 279,224	81 609,864	84 000,118
Rémunération dépositaire	10 139,612	40 804,954	42 000,067
TOTAL	47 318,193	190 423,046	196 000,284

3.10. Les autres charges

Les autres charges des placements se détaillent comme suit:

Désignation	Période du 1er octobre au 31 décembre 2012	Période du 1er janvier au 31 décembre 2012	Période du 1er janvier au 31 décembre 2011
Rémunération commissaire aux comptes	2 626,223	9 214,795	8 001,166
Redevance CMF	6 759,603	27 202,740	27 999,474
Jetons de présence	1 508,156	5 999,838	5 999,870
Autres impôts	573,959	2 431,378	2 513,876
TOTAL	11 467,941	44 848,751	44 514,386

4. Autres informations :

Les données par actions et les ratios pertinents au 31/12/2012 se détaillent ainsi :

4.1- Données par action

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Revenus des placements	4,674	4,684
Charges de gestion des placements	- 0,730	- 0,731
REVENUS NET DES PLACEMENTS	3,945	3,953
Autres produits	-	-
Autres charges	- 0,172	- 0,166
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3,773	3,787
Régularisation du résultat d'exploitation	- 0,027	- 0,021
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	3,746	3,766
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielle sur titres	- 0,306	- 0,315
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	- 0,100	0,014
Frais de négociation	- 0,002	- 0,005
Plus ou moins valeurs sur titres et frais négociation	- 0,408	- 0,306
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	3,365	3,481
Droits d'Entrée et de sortie	-	-
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	- 0,408	- 0,306
Régularisation du résultat non distribuable	- 0,013	0,006
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	- 0,421	- 0,300
Distribution de dividendes	3,766	3,774
Valeur Liquidative	103,826	104,253

4.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/2012	31/12/2011
Charges de gestion des placements / Actif Net Moyen	-0,1730%	-0,1756%
Autres charges / Actif Net Moyen	-0,0407%	-0,0399%
Résultat distribuable Exercice / Actif Net Moyen	0,8884%	0,9046%

4.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de AL HIFADH SICAV est confiée à la Tuniso-Saoudienne d'Intermédiation " TSI", Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour AL HIFADH SICAV, consistant notamment à conserver les titres et les fonds de la SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La STUSID BANK perçoit une rémunération TTC de 0,15% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la STUSID BANK assurent le rôle de distributeur des actions d'AL HIFADH SICAV. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.